

Réunion publique du Conseil de quartier Place des Fêtes
23 mars 2015 - 19h30
Centre d'animation Place des Fêtes – 2/4 rue des Lilas 75019 Paris

Réunion animée par **Halima JEMNI**, Déléguée du Maire pour le quartier Place des Fêtes.



ORDRE DU JOUR

- **Présentation du Théâtre de verre**
 - **Point sur le réaménagement de la Place des Fêtes** : bilan de la votation et information sur les étapes à venir
 - **Point sur le Budget Participatif Parisien**, en présence de Mahor CHICHE, adjoint au Maire chargé de la démocratie locale
 - **Tirage au sort du collège « Habitants » du Groupe d'animation**
-

PRESENTATION DU THEATRE DE VERRE

Le Théâtre de Verre sera implanté provisoirement sur le site Jean Quarré, au sein des locaux jouxtant le site de la médiathèque. En l'attente de la définition du programme complet du site Jean Quarré, une convention de 3 ans, renouvelable chaque année, a été signée. Dès que le projet du site Jean Quarré sera finalisé, la convention ne sera plus renouvelée afin de laisser place aux travaux d'aménagement du site.

Le Théâtre de Verre est actuellement situé dans le 18^{ème}. Il a vocation à changer de lieu très régulièrement. C'est ainsi que le projet a été conçu, et il s'installe donc provisoirement au sein d'espaces en transition. Il s'agit d'une association d'artistes, pluridisciplinaire et polyvalente. Elle cherche à mutualiser, fédérer des acteurs qui peuvent ainsi avoir un lieu pour travailler, présenter les activités, accueillir le public. Ce n'est pas un lieu sélectif, on demande au public de participer, de rencontrer les artistes. L'association s'investit aussi dans l'« écologie solidaire » : elle a à cœur de créer un espace vert, avec par exemple un jardin suspendu et des animaux, notamment des poules, des lapins, une bergerie.

C'est un lieu convivial, de partage, qui voit environ 500 artistes par semaine et compte 17 000 adhérents. Les prix sont volontairement très bas afin de permettre à tous de participer : l'adhésion est à 3€, un spectacle de théâtre coûte 5€.

Le lieu ouvrira très prochainement, vers le 10 ou 20 avril, selon le retard que prennent les travaux. Dès la fin des travaux, le Théâtre de Verre contactera les associations du quartier pour les inviter et leur proposer de relayer les informations à leur réseau d'adhérents.

Questions/commentaires

Comment vit le lieu, concrètement ?

Nous avons une quarantaine de compagnies théâtrales, 4 spectacles par semaine, un concert de jazz tous les jeudis, des cours de danse de tango, des bals populaires de 17h à 22h, une buvette à prix très raisonnables.

Nous souhaitons que ce lieu soit occupé en attendant les travaux, nous avons fait des propositions en ce sens, qui n'ont pas été retenues. Nous aimerions que vous contactiez les associations de la Place des Fêtes afin de les associer au mieux à votre projet.

Nous avons l'habitude de travailler avec tous les acteurs des sites sur lesquels nous nous implantons. Nous vous contacterons dès que les travaux seront finis et que nous aurons un peu de temps. Notre objectif est de nous ouvrir le plus largement possible.

POINT SUR LE REAMENAGEMENT DE LA PLACE DES FETES

Avec 58,76% des voix, c'est le scénario B qui a remporté l'adhésion des habitants et commerçants de la Place des Fêtes lors du vote du mois de décembre 2014. La pyramide a quant à elle été rejetée à 86,30%. Ce scénario va maintenant permettre de travailler à la définition d'un projet.

La Mairie du 19^{ème} souhaite que les habitants continuent d'être associés à la construction du projet par le biais de nouveaux ateliers participatifs et c'est justement l'agence Trait Clair qui a remporté le marché de la Ville, en tant qu'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le réaménagement des 5 grandes places parisiennes. L'agence pourra donc poursuivre le travail entamé lors de la première phase, aux côtés de la Direction de la Voirie et des Déplacements, qui est le maître d'œuvre de ces réaménagements.

Les ateliers participatifs vont débiter d'ici l'été, avec deux ateliers prévus en mai et juin. Le site www.maplacedesfetes.fr va donc redevenir très actif.

Le cœur de place fait bien entendu l'objet d'une attention toute particulière, mais la question du devenir de l'anneau est également une préoccupation très importante.

Les travaux débiteront en 2016 pour une durée de 2 ans. Ils seront phasés, afin de permettre au marché de ne pas cesser de fonctionner.

Questions/commentaires

Connaissez-vous le budget alloué à ce réaménagement ?

30 millions d'euros ont été affectés au réaménagement des grandes places parisiennes, mais la répartition n'est pas connue à ce jour. Ce budget global nous paraît peu et nous l'avons fait savoir. Nous avons cependant l'assurance que la Place des Fêtes sera la première place aménagée.

POINT SUR LE BUDGET PARTICIPATIF PARISIEN

Présentation par Mahor CHICHE, adjoint au Maire chargé de la démocratie locale

Un demi-milliard d'euros est mis entre les mains des Parisiens, avec 37 millions d'euros pour tout Paris et 3 millions d'euros pour le 19^{ème}. La première édition a rassemblé 40 000 votants, et 9 projets ont été retenus.

Pour l'édition 2015, les projets pouvaient être déposés sur la plateforme « Madame la Maire j'ai une idée » de janvier à mars. Un ambassadeur de la participation, en service civique, a tenu des permanences et fait le tour des équipements de quartier afin de présenter le budget participatif et d'accompagner les habitants porteurs de projets. Avec 288 projets déposés, le 19^{ème} arrive en seconde position, derrière le 12^{ème}. Les projets font actuellement l'objet d'une étude technique pour évaluer leur faisabilité. Tous ne seront pas retenus. Nous connaissons la liste des projets retenus en juin 2015. Le vote aura lieu du 10 au 20 septembre prochain.

Questions/commentaires

Comment rendre compatibles le réaménagement de la place et les propositions soumises au Budget participatif ?

Les projets concernant le périmètre du réaménagement ne seront pas acceptés pour le moment et devront être reproposés en 2016.

Des voitures coupent la place pour prendre la rue Compans

C'est une question qui sera traitée lors du réaménagement du cœur de place.

Il y a des tags sur l'école de la rue des Bois

Nous le savons, les directions de la Ville cherchent à savoir qui a la responsabilité de faire nettoyer ces tags.

Le local Speedy a fait l'objet des travaux récemment, que va-t-il s'y passer ?

Le local appartient à Paris Habitat, qui est en contentieux avec l'entreprise. Ces démarches sont toujours très longues. Toutefois, nous n'avons pas été informés de travaux et allons nous renseigner à ce sujet.

FETE D'ETE DU CONSEIL DE QUARTIER

La fête du Conseil de quartier aura lieu **le 13 juin prochain**, sur la **Place des Fêtes, de 12h à 18h**. Au programme, de nombreuses animations pour les enfants et les adolescents (poney, jeux gonflables, lecture, démonstration de boxe...), de la musique pour tous, et un repas partagé de 12h à 14h.

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr

